

DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW Code 01

Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert

QUÉBEC EN ACTION

Québec, le 15 mai 2008 – La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, a livré aujourd'hui un deuxième bilan confirmant la réalisation de nombreuses actions prévues au plan d'intervention sur les algues bleu-vert. Par la même occasion, elle a lancé la campagne de sensibilisation estivale sur la protection des plans d'eau.

« À ce jour, l'ensemble des 35 mesures qui y sont inscrites sont soit complétées ou soit en cours de réalisation, et ce, après seulement huit mois de mise en oeuvre. Il s'agit là d'une démonstration convaincante que la protection des lacs et cours d'eau est une priorité pour le gouvernement du Québec », a mentionné la ministre Beauchamp.

Parmi les 35 mesures, qui totalisent un investissement de 200 millions de dollars, mentionnons :

- l'adoption prochaine de deux règlements : l'un interdisant la vente au Québec des détergents à vaisselle contenant plus de 0,5% de phosphore pour 2010; l'autre habilitant les municipalités à régir les rejets d'eaux usées des embarcations de plaisance;
- un appui aux municipalités avec :
 - un renforcement de leurs pouvoirs quant à la vidange des fosses septiques (adoption du projet de loi numéro 6 à l'automne 2007 sur diverses dispositions législatives en matière municipale);
 - une possibilité qu'elles puissent effectuer, aux frais des propriétaires, des travaux de mise aux normes de tout système privé de traitement des eaux usées (adoption à l'automne 2007 du projet de loi 56 sur des modifications à la Loi sur les compétences municipales);
- l'augmentation, en 8 mois, de 200 à 400 lacs inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs;
- la tenue, en mars dernier, d'un symposium d'experts sur l'analyse des risques à la santé humaine liés aux algues bleu-vert. Ce symposium a d'ailleurs mené le ministère à réviser, en avril 2008, les procédures et les seuils d'intervention en santé publique et les processus d'information de la population lors d'épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert;
- le lancement, en mai 2008, d'un appel de proposition pour la mise en place de projets pilotes afin d'expérimenter des mesures de restauration de lacs aux prises avec des algues bleu-vert;
- la tenue de 11 forums régionaux sur les algues bleu-vert; d'autres sont à venir;
- la mise sur pied, en janvier 2008, d'une table de concertation sur les connaissances se rapportant aux algues bleu-vert et regroupant 21 participants des milieux gouvernemental, municipal, scientifique et associatif;

...2

- la création, en avril 2008, d'un nouveau programme de formation qui s'adresse aux élus, administrateurs et inspecteurs des municipalités;
- le lancement, en mai 2008, des interventions en milieu agricole par une bonification du programme Prime-Vert et la confirmation d'un budget de 145 M\$ sur 10 ans, pour la réalisation de diagnostics environnementaux et la mise en place d'interventions de réduction du phosphore aux plans d'eau;
- un programme de recherche en partenariat sur les algues bleu-vert qui prévoit un ensemble d'actions concertées de plusieurs ministères et organismes. Le gouvernement du Québec y investira plus de 1 800 000 \$ dans la recherche;
- le versement de 1 M\$ aux organismes de bassins versants (OVB) et aux conseils régionaux de l'environnement (CRE) afin qu'ils réalisent des actions dans le cadre de la lutte contre les algues bleu-vert.

En terminant, madame Beauchamp a procédé au lancement d'une vaste campagne de sensibilisation sur la protection des plans d'eau en présentant deux de ses volets : radio et imprimé. Cette campagne vise à encourager les citoyens à poser des gestes simples pour la protection des plans d'eau. Mentionnons que la ministre a tenu à préciser que le volet télévision sera mis en ondes à la mi-juin.

« Cette campagne de sensibilisation a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble de la population. Nous voulons que tout le monde soit mis à contribution aux efforts de mise en œuvre initiés par le gouvernement », a poursuivi la ministre.

L'information sur l'ensemble des actions du plan et leur état d'avancement sont disponibles dans le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>. Rappelons que le plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert avait été adopté lors du Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert tenu le 25 septembre dernier.

« Le gouvernement continue de rester proactif dans la lutte aux algues bleu-vert. La réalisation d'un tel plan d'action nécessite une grande coordination et la précieuse collaboration de tous les partenaires que je salue aujourd'hui », a conclu la ministre Beauchamp.

- 30 -

SOURCE :

Philippe Cannon
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

Christiane Rioux
Conseillère en communication
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs

INFORMATION :

Relations médias
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Tél. : 418 521-3991